

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT
ARRONDISSEMENT NANTES
CANTON SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 14 janvier 2025
--

L'an deux mil vingt-cinq le quatorze janvier, le Conseil d'administration du CCAS de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du huit janvier sous la présidence de Madame Valérie DREYFUS, Vice-Présidente du CCAS.

Etaient présents-es :

Mme Valérie DREYFUS, membre élu
Mme Brigitte RAIMBAULT, membre élu
Mme Ronan GILLES, membre élu
M. Sébastien ARROUËT, membre élu
Mme Maryse PIVAUT, membre élu
Mme Chantal LE MENELEC, membre nommé
Mme Solange RENAUD, membre nommé
Mme Nathalie ENET, membre nommé
Mme Marie Agnès RAHAL, membre nommé
Mme Françoise CHEVALIER-CAMUS membre nommé
M. Gilles PECOT, membre nommé



Absente excusée :

Mme Anne-Sophie JUDALET, membre élu

Conformément à l'article R.123-23 du code de l'action sociale, Monsieur Ulrich BREHERET, Directeur à la cohésion sociale, a assisté à la séance et assuré le secrétariat.

05. Information sur les décisions prises par le Président du CCAS ou de la Vice-présidente

Information

Le conseil d'administration du CCAS propose de :

Conseil d'administration du CCAS / 14 janvier 2025

DCA2025M01N05- Information sur les décisions prises par le Président du CCAS ou de la Vice-présidente

- **PRENDRE ACTE** des décisions d'aides individuelles prises par la Vice-Présidente entre le 01 novembre 2024 au 30 novembre 2024.

Débats

Madame RAHAL demande si le CCAS renseigne les habitants sur le chèque énergie.

Madame DREYFUS confirme que les agents du CCAS apportent des informations sur ce sujet, notamment par France Services.

Par ailleurs, Madame DREYFUS informe que France Services d'Orvault connaît actuellement une forte fréquentation notamment en raison de l'accompagnement des usagers concernant la vignette Crit'Air.

Rendu exécutoire
Par télétransmission en
Préfecture le :

17 JAN. 2025

Extrait certifié conforme
Orvault, le 15 janvier 2025

Le secrétaire de séance

La Vice-Présidente du CCAS


Ulrich BREHERET




Valérie DREYFUS

I. AIDES FACULTATIVES

**COMMISSION AIDES FACULTATIVES du 01/11/2024 au 30/11/2024
(hors Pratique sportive et artistique)**

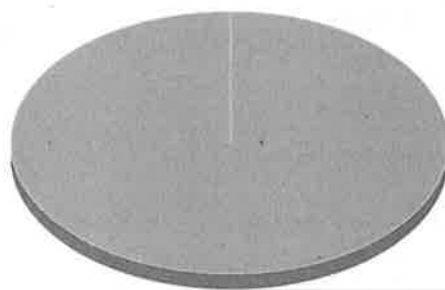
Le montant des aides facultatives attribuées au cours de cette commission d'aide sociale facultative est de 10 382,73 €.

Le nombre de ménages ayant bénéficié au moins d'une aide sur cette commission est de 93 foyers.

Ventilation des aides sollicitées et des décisions par foyer

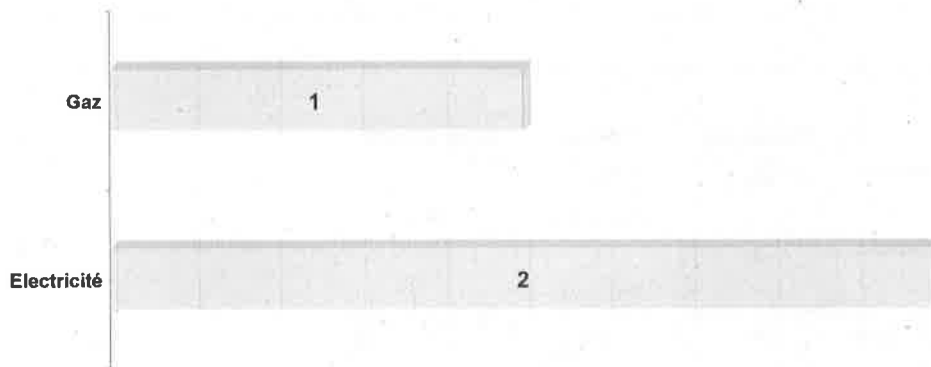
	Demandes	Accord	Ajournement
Aide alimentaire	93	92 9 980,00 €	1 0,00 €
Aide sur factures	3	3 402,73 €	
Total	96	95	1

Typologie des aides alimentaires accordées



**Chèques Multi
Services (100 %)**

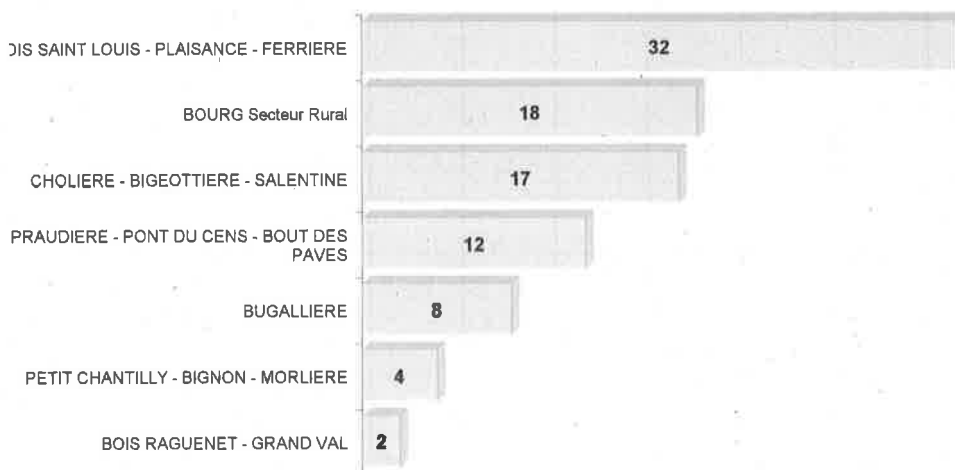
Typologie des aides sur charges accordées



Typologie des situations familiales des 93 ménages ayant bénéficié d'au moins une aide

Situation familiale	Nb de ménages	Pourcentage
Personne Seule	36	39%
Couple sans enfants	2	2%
Couple avec enfants	20	22%
Famille Monoparentale	35	38%
	93	

Répartition par quartier de résidence des 93 ménages ayant bénéficié au moins d'une aide



COMMISSION AIDES FACULTATIVES du 01/11/2024 au 30/11/2024

Suivi des demandes des usagers ayant déjà bénéficié de l'aide alimentaire et de nouveaux bénéficiaires.

Novembre						
	Usagers connus			Usagers non connus		
	Accord	Refus	Ajourn.	Accord	Refus	Ajourn.
1 ^{ère} demande	4		1	5	1	
1 ^{er} renouvellement	14			8		
2 ^{ème} renouvellement	12			7		
3 ^{ème} renouvellement	17	2		4		
4 ^{ème} renouvellement	17			4		
Total	64	2	0	28	1	0
Montant accordés	7 220,00 €			2 760,00 €		

II. DOMICILIATION

RAPPORT DOMICILIATION du 1^{er} au 30 novembre 2024

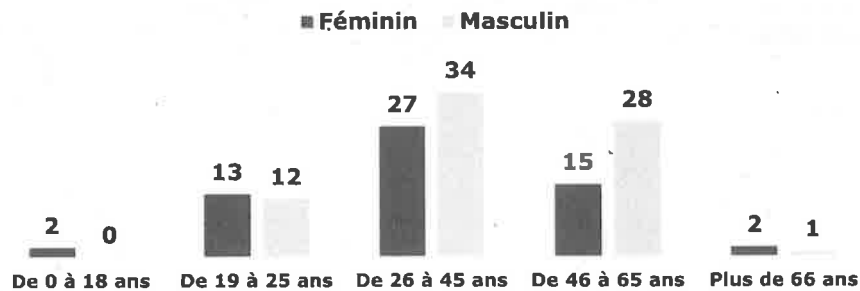
Au 30 novembre 2024, le **nombre de personnes domiciliées** au CCAS d'Orvault est de **134** et se répartit en :

- 86 premières demandes d'élection de domicile
- 48 renouvellements d'élection de domicile

La **situation familiale** des personnes domiciliées est la suivante :

Situation familiale	Nb de personnes	Pourcentage
Personne Seule	44	33%
Couple sans enfants	30	22%
Couple avec enfants	39	29%
Famille Monoparentale	20	15%
Personne seule avec un tiers	1	1%







La répartition **par genre et âge** des personnes domiciliées est la suivante :



Leurs **situations professionnelles** sont :

Situations professionnelles	Nb de personnes	Pourcentage
En activité professionnelle	45	34%
Sans activité professionnelle	89	66%

Ces personnes se répartissent selon **leur lieu de vie** ainsi :

Lieu de vie	Nb de personnes	Pourcentage
 115 Sans domicile fixe	8	6%
  Hébergement de fortune, caravane	74	55%
  Hébergement chez un tiers ou dans la famille	47	35%
 Autres : logements temporaires, locataires	5	4%

13 usagers ne bénéficient plus d'élection de domicile en raison des motifs suivants :

- 1 a eu accès à un logement stable
- 4 ont vu leur domiciliation expirer
- 7 ne sont pas venus depuis plus de 3 mois
- 1 n'habite plus la commune

Activité Courriers

539 courriers ont été reçus dans le mois et 190 ont été retournés à l'expéditeur.

